



POURQUOI L'ENSEMBLE DES ELUS DE VOS ORGANISATIONS SYNDICALES A BOYCOTTE LE CTL DU 17 MAI 2016 ?

CENTRE DE SERVICES COMMUNS (CSC) ENCORE UN SUJET QUI FACHE !

La partie de cache-cache se poursuit. Nous constatons une fois de plus que la direction ne souhaite pas communiquer sur le sujet, bien que la DDFIP 34 se soit déclarée volontaire et candidate à cette expérimentation.

Le 22 mars, malgré l'interpellation formelle de vos OS, elle refuse de communiquer son projet dans l'attente d'une validation de la centrale.

Le 14 avril, la Direction locale nous informe rester dans l'attente de la décision de la DGFIP.

Pendant ce temps, nous reconstituons le puzzle et découvrons effarés, que le projet est validé, défini et les chefs de poste concernés, convoqués le 25 mai.

Aujourd'hui l'ordre du jour ne faisait aucunement référence à cette expérimentation, alors que la mise en œuvre est prévue au 1^{er} septembre 2016.

Devant ce déni total de dialogue social, vos OS ont demandé un exposé exhaustif, préalable à cette expérimentation.

La réponse ne nous a pas satisfaits.

Nous avons donc exigé la reconvoction d'un CTL avec l'inscription de ce point à l'ordre du jour, documents à l'appui, condition sine qua non pour aborder le sujet des restructurations 2017 et à venir.

Nous ne sommes pas dupes, le CSC c'est :

- Mobilité fonctionnelle et géographique contraintes
- Suppressions d'emplois
- Fermetures de postes
- Déréglementation des règles de gestion (mutations, primes, priorités)

Nous sommes tous concernés. Nos cadres professionnels sont menacés. Il est urgent de se mobiliser. Nous n'accepterons pas la politique du fait accompli. Nous exigeons que les conditions d'une réversibilité de l'expérimentation soient posées.